

(1) Epoux ou PèrePrénoms Andy WilliamNom ⁽²⁾ LORIMIER

Né ⁽³⁾ le 18 décembre 1987
à 2 heures 55 à Ivry sur Seine
(Val-de-Marne)

Fils ⁽⁴⁾ de ⁽⁵⁾et de ⁽⁵⁾ Dominique Jeanne LORIMIERExtrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 2071
le ⁽⁶⁾ 11 juin 2021MENTIONS MARGINALES ⁽⁷⁾

Mariage célébré à _____

Il a été déclaré ⁽⁸⁾ _____

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° _____

MENTIONS MARGINALES ⁽⁷⁾

(1) Ecrire selon le cas : « Epoux ou Père » ou « Epouse ou Mère ».

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « (1^{re} partie : ... 2^{me} partie : ...) ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du ... ».

(3) Ecrire selon le cas : « Né » ou « Née ».

(4) Ecrire selon le cas : « Fils de » ou « Fille de ».

(5) Prénoms et nom des parents.

(1) Epouse ou MèrePrénoms Alexandria, Nicole, AdeliaNom ⁽²⁾ BRATHÉAU

Née ⁽³⁾ le 7 Février 1986
à 12 heures 50 à Villecresmes (Val-de-Marne)

Fille ⁽⁴⁾ de ⁽⁵⁾ Reconnue à Villecresmes
le 18 septembre deux mille par
Jean-paul MALET
et de ⁽⁵⁾ Catherine, Jeanne, Suzanne
BRATHÉAU

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 48
le ⁽⁶⁾ 30 juin 2021MENTIONS MARGINALES ⁽⁷⁾L'officier de l'état civil
Sceau ⁽⁸⁾

Mariage célébré à _____

Il a été déclaré ⁽⁸⁾ _____

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° _____

le _____

L'officier de l'état civil
Sceau

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par M..., notaire à... ».

(1) Prénoms _____

Nom _____

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

(2) _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES⁽³⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

(1) Prénoms _____

Nom _____

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

(2) _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES⁽³⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 1276Le 26 mai 2021 à 10 heures 39est né(e)⁽²⁾ Nathan, Jean, PierreLORIMIERdu sexe masculin à Yvelin (Seine-et-Marne)

(3) _____

reconnu(e)⁽⁴⁾ le 28 mai 2021 en cette mairie par son pèreDélivré conforme aux registres, le 02 juin 2021**MENTIONS MARGINALES⁽⁵⁾**

L'officier de l'état civil

**EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____**

(6) _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES⁽⁵⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

(1) Indiquer les Prénoms et Nom du défunt.

(2) Écrire selon le cas : « Décédé le » ou « Décédée le ».

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.).

(2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... » et/ou « (1^{re} partie : ... 2^{me} partie : ...) » en cas de double nom de famille.

(3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (prénoms, NOM) née le... à... ».

(4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, en cas de reconnaissance conjointe, « par les parents » ou en cas de reconnaissance séparée, « par le père » ou « par la mère ». Dans ces dernières hypothèses, préciser si nécessaire, « par ... (Prénoms et NOM du parent ayant effectué la reconnaissance) ».

(5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(6) Indiquer selon la situation : « Décédé(e) le ... » ou « Prénome enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».